

AFRICAN UNION  
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE  
UNIÃO AFRICANA

---

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700 Fax: 011-551 7844  
Website: [www.au.int](http://www.au.int)

---

**CONFERENCE DE L'UNION**  
**Trente-troisième Session ordinaire**  
**9-10 février 2020**  
**Addis-Abeba, ÉTHIOPIE**

**Assembly/AU/9(XXXIII)Rev.1**  
Original : Anglais

**RAPPORT DE S.E. MACKY SALL, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**  
**DU SÉNÉGAL ET PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORIENTATION DES**  
**CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DU NEPAD**  
**(HSGOC)**

## **RAPPORT DE LA TRENTE-SEPTIÈME SESSION DU COMITÉ D'ORIENTATION DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DU NEPAD (HSGOC)**

1. Le Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement du NEPAD a tenu sa trente-septième session ordinaire le 8 février 2020 à Addis-Abeba, Éthiopie à la veille de la trente-troisième Conférence de l'Union africaine (UA). Son Excellence Macky SALL, président de la République du Sénégal et président sortant du HSGOC du NEPAD a présidé la Session.

2. La session a connu la participation des chefs d'État et de gouvernement du Rwanda et Zimbabwe. Le Vice-premier ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie a également participé à la Session, tandis que d'autres délégations étaient représentées au niveau ministériel et à d'autres niveaux. Étaient également présents, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la CEA, Dr. Vera Songwe, le Secrétaire général adjoint de l'ONU et Conseiller spécial pour l'Afrique, Maître Bience Gawanas, les membres du Comité de pilotage du NEPAD, les Commissaires de la Commission de l'UA, le Directeur exécutif de l'AUDA-NEPAD, Dr. Ibrahim Assane Mayaki, et les représentants des institutions partenaires.

### ***Cérémonie d'ouverture***

3. Dans son allocution, le président du HSGOC a chaleureusement salué l'exercice de réforme qui a vu la transformation de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (NPCA) en Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD). Il a réaffirmé que le NEPAD incarne l'appropriation inclusive des programmes de développement de l'Afrique, qui a été reconnue au niveau international, et sert de modèle solide de mise en œuvre pour relever les défis multidimensionnels de l'Afrique. Il a également exprimé son optimisme quant à une nouvelle voie progressive vers le développement socio-économique de l'Afrique, qui sera tracée avec le soutien de la nouvelle institution AUDA-NEPAD).

4. Le président du HSGOC a fait remarquer que depuis 2013, il a servi le NEPAD et ses idéaux avec passion. Il a exprimé sa profonde gratitude aux chefs d'État et de gouvernement africains pour le soutien qu'il a reçu au cours de son mandat, en mettant particulièrement l'accent sur les deux priorités, à savoir les infrastructures et l'agriculture, où des progrès significatifs ont été enregistrés. Il a également mentionné l'importance de la réforme de l'Union africaine et le rôle particulier joué par le président Paul Kagame, en sa qualité de leader désigné pour les réformes de l'UA, dans la transformation de la NPCA en AUDA-NEPAD.

5. Il a saisi l'occasion offerte par la session pour féliciter Dr. Ibrahim Mayaki, Directeur exécutif de l'AUDA-NEPAD et son équipe, ainsi que le Comité de pilotage pour leurs efforts au service des nobles objectifs du NEPAD. Il a appelé les États membres à continuer à travailler ensemble pour concrétiser la vision des pères fondateurs en matière de prospérité. Sur cette note, le président a déclaré la réunion ouverte.

6. Le président du Fonds international de développement agricole (FIDA), Dr. Gilbert Houngbo, a prononcé une déclaration de soutien, soulignant le rôle du FIDA dans le développement et son soutien à l'Afrique et à l'UA. Il s'est engagé à être prêt à continuer à travailler avec l'AUDA-NEPAD pour lui permettre de remplir son mandat.

### **Session restreinte à huis clos**

7. L'ordre du jour a été adopté tel que proposé, comprenant les points suivants :

- a) État de l'initiative présidentielle sur les leaders désignés pour la promotion des infrastructures (PICI) ;
- b) Présentation des nouvelles structures de l'AUDA-NEPAD, des Statuts et règlement intérieur des structures de gouvernance du NEPAD ;
- c) Recrutement d'un nouveau Directeur exécutif de l'AUDA-NEPAD ;
- d) Rotation des membres du HSGOC ; et
- e) Élection du Bureau du HSGOC.

### **Rapport d'étape de l'Initiative présidentielle pour la promotion des infrastructures (PICI)**

8. Au nom de S.E. Matamela Cyril Ramaphosa, président de la République d'Afrique du Sud, M. Jackson Mthembu, ministre à la Présidence, a présenté le rapport d'étape sur l'Initiative présidentielle sur les leaders désignés pour la promotion des infrastructures (PICI), en soulignant les réalisations impressionnantes et les difficultés rencontrées. Il a donné un aperçu des différents projets, en soulignant l'importance que l'Afrique du Sud attache à cette initiative.

9. Le Directeur exécutif de l'AUDA-NEPAD, Dr. Ibrahim Assane Mayaki a souligné 4 points en ce qui concerne la PICI: premièrement, la cohérence entre les projets PIDA et PICI, deuxièmement, l'importance et le rôle central joué par les Leaders désignés et troisièmement, il a indiqué que deux (2) domaines clés marquent la deuxième phase du PIDA, à savoir l'utilisation des corridors de développement et l'accent mis sur l'énergie, quatrièmement, il a déclaré que l'AUDA-NEPAD organise régulièrement des réunions techniques et ministérielles afin d'assurer un suivi très rigoureux des projets.

10. Le HSGOC a réaffirmé l'importance cruciale du développement des infrastructures nationales et régionales, pour lequel le NEPAD continue d'inspirer la mise en œuvre du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique, en particulier, le rôle majeur qui lui est assigné en tant qu'agence de mise en œuvre de l'Architecture institutionnelle pour le développement des infrastructures en Afrique (IAIDA). Les progrès dans la mise en œuvre des projets dans le cadre de l'Initiative présidentielle pour la promotion des infrastructures (PICI) ont été remarquables. Les participants à la réunion ont félicité les présidents Leaders désignés pour la promotion des différents projets pour

leur engagement actif, en particulier S. E. le président Matamela Cyril Ramaphosa d'Afrique du Sud, pour son excellent leadership dans la coordination de la PICI.

11. En outre, les participants à la trente-septième session du HSGOC du NEPAD ont reconnu le besoin crucial de mettre en place des projets PICI en vue de promouvoir l'interconnexion des pays et des sous-régions d'Afrique afin de remédier aux déficits en matière d'infrastructures et de stimuler le commerce intra-africain. Ils ont également souligné l'avantage des projets PICI pour donner l'impulsion stratégique nécessaire à une communication et une coordination claires et efficaces dans le cadre du Programme de développement des infrastructures en Afrique.

### ***Présentation des Statuts et Règlement intérieur des structures de gouvernance du NEPAD***

12. Le Directeur exécutif, Dr. Ibrahim Assane Mayaki, a fait une présentation détaillée des statuts et Règlement intérieur des structures de gouvernance de l'AUDA-NEPAD qui ont été adoptés. Il a précisé les 11 fonctions qui sous-tendent la nouvelle structure provisoirement adoptée, et le modèle intégré en matière d'exécution des tâches qui repose désormais sur une approche multisectorielle.

13. En ce qui concerne le règlement intérieur, il a attiré l'attention des États membres sur trois (3) aspects qu'ils doivent examiner, à savoir :

- a. Le Règlement intérieur du HSGOC : l'article 3 (1) qui définit pays « initiateurs » est incompatible avec l'article 3 (3) qui stipule qu'il doit y avoir une rotation des 25 membres du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement, ce qui rend la définition de « pays initiateurs » inappropriée;
- b. Le Règlement intérieur du HSGOC : l'article 3 est incompatible avec l'article 15 (3) qui prévoit une rotation de la présidence du HSGOC entre les pays initiateurs et les pays non initiateurs ; et
- c. Règlement intérieur du Comité de pilotage : l'article 13 qui stipule que le coprésident est le représentant du président de la Commission (et non le représentant du président de l'Union).

14. Réagissant aux questions soulevées par les États membres, la Conseillère juridique de l'UA a apporté les éléments de clarification suivants : la formulation de l'article 13 du règlement intérieur découle directement de la décision 691 de la Conférence et toute modification nécessitera une nouvelle décision de la Conférence.

15. Elle a également précisé qu'en ce qui concerne les situations où un État membre du HSGOC préside également une CER, l'article 3 (Composition du HSGOC) stipule : « *Lorsque le chef d'État et de gouvernement qui préside une CER est déjà membre du HSGOC en raison de sa qualité d'État membre, le vice-président ou tout autre représentant désigné par consultation représente ladite CER* ».

16. Les participants à la réunion du HSGOC, après délibérations, ont proposé qu'une décision amendée soit présentée à la Conférence en retenant le principe de non-rotation des membres initiateurs, et de maintenir, comme pratique habituelle, la co-présidence du Comité de pilotage du NEPAD assurée par le représentant du Président de l'UA.

***Recrutement d'un nouveau Directeur exécutif (DE) pour l'AUDA-NEPAD.***

17. Les participants à la session du HSGOC ont relevé que le contrat du Directeur exécutif en exercice de l'AUDA-NEPAD prendra fin le 31 mars 2020. Toutefois, comme le processus de recrutement d'un nouveau D.E n'avait pas encore commencé, les participants à la session du HSGOC, ayant reconnu le leadership exceptionnel, les hautes compétences de Dr. Ibrahim Assane Mayaki, ont recommandé à la Conférence de prolonger son contrat jusqu'à la nomination d'un nouveau D.E lors de la trente-huitième session du HSGOC du NEPAD. Toutefois, les participants à la session ont souligné la nécessité de nommer un Directeur exécutif dans les meilleurs délais, conformément aux statuts et règlement du personnel de l'Union africaine. Cela, a-t-il été indiqué, rassurerait les parties prenantes africaines et les partenaires extérieurs du ferme engagement de l'Afrique en faveur du processus du NEPAD.

18. Le HSGOC a noté que les termes de référence ont été validés par le Comité de pilotage et a demandé au Président de la Commission de lancer le processus de recrutement d'un nouveau DE. Ce processus devrait prendre en compte la représentation du Comité de pilotage au sein du Comité de personnalités éminentes.

***Composition du HSGOC***

19. Afin de promouvoir une appropriation et une inclusion plus larges du programme du NEPAD, la composition du HSGOC a été étendue à 33 membres, dont des chefs d'État et de gouvernement présidant les CER. Des élections ont ensuite été organisées pour la rotation des membres du HSGOC sur la base des résultats des consultations régionales entre les États membres, facilitées par la Commission de l'UA et les doyens ambassadeurs à Addis-Abeba. Les 25 membres tournants assureront un mandat de deux (2) ans. Ainsi, la composition actuelle du HSGOC reflétant les 25 États membres tournants, conformément aux cinq (5) régions de l'Union, et 8 États membres présidant les Communautés économiques régionales, se présente comme suit :

Afrique centrale	Afrique de l'Est	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique de l'Ouest
1. Cameroun	6. Kenya *	11. Algérie	16. Lesotho*	21. Bénin
2. Tchad	7.Maurice*	12. Égypte	17. Malawi	22. Mali

3. R D Congo	8. Rwanda	13. Mauritanie	18. Afrique du Sud	23. Nigeria
4. Guinée équatoriale*	9. Soudan	14. Maroc*	19. Zambie	24. Sénégal
5. Gabon	10. Ouganda	15. Tunisie*	20. Zimbabwe	25. Togo*

Note : \* États membres nouvellement élus

26.	CEDEAO	
27.	CEEAC	
28.	IGAD	
29.	UMA	
30.	COMESA	
31.	SADC	
32.	CAE	
33.	CENSAD	

### ***Élection du président et du Bureau du HSGOC***

**20.** Sur la base du Règlement intérieur adopté des structures de gouvernance du NEPAD, la 37e session du Comité d'orientation du NEPAD a procédé à des élections au Bureau du HSGOC, composé du président et de quatre (4) vice-présidents y compris le Rapporteur pour un mandat unique de deux ans. S.E. le Président Paul Kagame de la République du Rwanda a été élu à l'unanimité nouveau président du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement du NEPAD. La fonction du Vice-président et du Rapporteur sera assumée par le président sortant du HSGOC. Les trois (3) autres Vice-présidents seront désignés en attendant le résultat des consultations régionales.

**21.** En ce qui concerne les autres membres du Bureau, il a été convenu que les consultations seraient poursuivies en vue d'en identifier les membres.

### ***Discours d'acceptation du président nouvellement élu du HSGOC du NEPAD***

**22.** Le président du HSGOC nouvellement élu a exprimé ses remerciements les plus sincères pour la confiance qui lui a été accordée pour diriger cet organe. Il a exprimé sa détermination à faire de son mieux pour respecter les principes fondateurs des membres initiateurs. Il a en outre exprimé sa gratitude au président sortant, S.E. le président Macky Sall, pour le travail considérable et pour la direction qu'il a donnée à la charte du HSGOC du NEPAD dans l'intérêt et pour le développement du continent africain.

**23.** Le président Kagame a remercié Dr. Ibrahim Assane Mayaki et son équipe pour l'excellent travail effectué. En outre, il a exprimé sa reconnaissance à tous les chefs d'État et de gouvernement pour le soutien qu'ils ont apporté à la vision du NEPAD et indiqué

qu'il continuera de solliciter leurs conseils pour mener à bien son mandat. Il a, en particulier, remercié S.E. le Président de la République d'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, pour le poids et la confiance que l'Afrique du Sud s'est engagée à accorder au processus du NEPAD.

**24.** Le HSGOC a exprimé sa gratitude à S.E. le Président du Sénégal Macky Sall pour son excellent leadership dans la conduite du processus du NEPAD depuis son élection en 2013.

**25.** La 38e session ordinaire du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement du NEPAD se tiendra à la veille de la 34e Conférence de l'Union africaine, et au même endroit, en janvier/février 2021.

**PROJET**  
**DÉCISION SUR LE RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN OEUVRE DES CHEFS**  
**D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT SUR LE NEPAD**  
**Doc. Assembly/AU/9(XXXIII)**

**La Conférence,**

1. **PREND NOTE AVEC SATISFACTION** du rapport du président sortant du Comité d'Orientation des Chefs d'État et de Gouvernement du NEPAD, S.E. Macky Sall, président de la République du Sénégal ;
2. **ENTERINE** les conclusions et les recommandations du 37<sup>ème</sup> Sommet du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement sur le NEPAD ;
3. **RAPPELLE** que la vision du NEPAD et son programme, depuis sa création, ont été une partie intrinsèque du système de l'Union africaine et devraient le rester, et **DEMANDE** à la Commission de l'Union africaine et au Secrétariat de l'UADA-NEPAD de continuer d'harmoniser leurs programmes de travail afin d'éviter la duplication des rôles ;
4. **PREND NOTE AVEC SATISFACTION** du rapport d'étape présenté au nom de S.E. Matamela Cyril Ramaphosa, président de la République d'Afrique du Sud, en sa qualité de président du Sous-comité de haut niveau du HSGOC sur l'initiative pour la promotion des infrastructures présidentielles (PICI). Tout en félicitant les leaders désignés de l'Initiative présidentielle pour leur engagement, **SOULIGNE** la nécessité cruciale pour les projets PICI de faire progresser l'interconnectivité entre les pays et les sous-régions d'Afrique afin de combler les déficits d'infrastructures et de stimuler le commerce intra-africain. **PREND NOTE** que le financement des infrastructures en Afrique révèle un déficit de 90 milliards de dollars EU, ce qui entrave la capacité du continent à atteindre des objectifs de développement essentiels. À cet égard, **DEMANDE** la mise en œuvre urgente des mesures visant à faciliter l'accès au financement ; **ET DEMANDE** à l'AUDA-NEPAD de travailler en étroite collaboration avec la Banque africaine de développement (BAD) afin de soutenir la plate-forme de co-garantie pour l'Afrique (PGC) en vue d'augmenter le montant des financements disponibles pour l'Afrique pour ses infrastructures et son commerce en renforçant l'atténuation des risques ;
5. **PREND NOTE** de la Décision EX.CL/Dec.1063(XXXV) portant adoption des instruments juridiques de l'AUDA-NEPAD et **NOTE** les points soulevés par certains États membres du HSGOC et **DÉCIDE** que le principe de la non-rotation des 5 États membres initiateurs soit retenu ;
6. **NOTE EN OUTRE** la Décision Assembly 691 (XXXI) portant désignation du président de la Commission à co-présider le Comité de pilotage et **DÉCIDE** de remplacer le président de la Commission de l'Union africaine par le président de l'Union ;

7. **DEMANDE** à la Commission d'amender l'ensemble des instruments juridiques pertinents de l'AUDA-NEPAD pour inclure les décisions dans les paragraphes 5 et 6 ci-dessus
  
8. **AYANT RECONNU** le leadership exceptionnel, la compétence et l'amélioration continue des performances de l'UDA-NEPAD sous les auspices du Dr. Ibrahim Assane Mayaki, **APPROUVE** la prolongation de son mandat jusqu'à la nomination d'un nouveau Directeur exécutif (DE) et **EXHORTE** la Commission de l'Union africaine à achever le processus de nomination du DE de l'AUDA-NEPAD d'ici le prochain sommet de l'Union africaine en janvier/février 2021, conformément à la Déclaration de Maputo de juillet 2003, Décision de la Conférence de l'UA de janvier 2008, en conformité avec le Statut et le Règlement du personnel de l'Union africaine et **APPELLE** les États membres à encourager leurs citoyens à soumettre leur candidature pour le poste ;
  
9. **APPROUVE** l'élection de S.E. M. Paul Kagame, président de la République du Rwanda, à la présidence du HSGOC, ainsi que des quatre (4) Vice-présidents pour un mandat unique de deux ans. Le poste de Vice-président et de Rapporteur sera occupé par le président sortant du HSGOC et les trois autres Vice-présidents sont désignés après les consultations régionales ; **FÉLICITE** S.E. le président Macky Sall pour les résultats obtenus durant son mandat et exprime sa profonde gratitude pour son leadership exceptionnel à la tête du HSGOC ;
  
10. **RAPPELLE** la Décision Assembly/AU/Dec.691 (XXXI) et l'article 7 des statuts de l'AUDA-NEPAD sur la nouvelle composition de trente-trois (33) États membres comme suit : huit (8) chefs d'État et de gouvernement représentant les communautés économiques régionales (CER) et cinq (5) États membres par région :

Afrique centrale	Afrique de l'Est	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique de l'Ouest
1. Cameroun	6. Kenya *	11. Algérie	16. Lesotho*	21. Bénin
2. Tchad	7. Maurice*	12. Égypte	17. Malawi	22. Mali
3. R D Congo	8. Rwanda	13. Mauritanie	18. Afrique du Sud	23. Nigeria
4. Guinée équatoriale*	9. Soudan	14. Maroc*	19. Zambie	24. Sénégal
5. Gabon	10. Ouganda	15. Tunisie*	20. Zimbabwe	25. Togo*

Note : \* États membres nouvellement élus

26.	CEDEAO	
27.	CEEAC	
28.	IGAD	
29.	UMA	
30.	COMESA	
31.	SADC	
32.	CAE	
33.	CENSAD	

2020-02-10

# Report of H.E. Macky Sall, President of the Republic of Senegal and Chairperson of NEPAD Heads of State and Government Orientation Committee (HSGOC)

African Union

DCMP

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/8973>

*Downloaded from African Union Common Repository*